

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. IV

Fevrier 1899

No 9

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

Le devoir social de tout chrétien

Les savants nous disent qu'aucun effort n'est perdu dans le monde physique : toute force qui s'exerce produit un effet quelconque.

Des phénomènes analogues se présentent dans le monde moral. Là non plus aucun acte ne se produit qui n'ait aussi de près ou de loin quelque influence. Quoique cela soit vrai même des opérations intimes de l'âme, c'est principalement dans les actes extérieurs de l'homme que la chose est évidente, et c'est sur ce point particulier que nous voulons appeler un instant l'attention de nos lecteurs.

Vous écrivez une phrase, vous dites une parole, vous exercez tel acte de l'ordre moral : l'influence est partie, bonne ou mauvaise suivant la qualité que vous lui avez imprimée, et elle s'en va en élargissant sans cesse sa sphère d'action. Qui pourrait concevoir où et quand s'arrêtera la marche de cette influence pour le bien ou pour le mal ? Cette parole ou cet acte, c'est la petite pierre que vous avez lancée sur la surface plus ou moins paisible de l'océan, et qui a cause ces ondes circulaires qui se succèdent les unes aux autres en s'agrandissant, sans qu'on sache jusqu'où elles s'étendront.

Cela démontre que, à part le résultat bon ou mauvais que nous recueillons personnellement de notre manière d'agir de tous les instants, chacune de nos actions a aussi son effet général utile ou nuisible à l'équilibre du monde moral. Et cependant nous ne pensons presque jamais à cette influence que nous exerçons très souvent à notre insu, pour le bonheur ou le malheur de la société. Cela vaudrait pourtant que l'on y pensât ! et la leçon qui se dégagerait de telles considérations ne serait pas perdue pour nous.

Quoi de plus consolant, en effet, que de penser à l'influence heureuse que peut exercer une parole édifiante ou l'exemple d'un acte de vertu ? Quoi de plus terrible que la pensée des maux que peut causer dans les âmes une parole mauvaise ou tel scandaleux exemple ?

Il y a des personnes qui se désolent, du commencement à la fin de l'année, au spectacle de la foi qui s'attédie, des mœurs qui se corrompent, des mauvais principes qui se propagent ; et l'on gémit de ne pouvoir pas ramener dans la voie droite la société qui s'en écarte... Mais quel est donc l'homme qui pourrait espérer convertir tout d'un coup le genre humain tout entier ? N'est-ce pas plutôt par des efforts isolés, individuels, sans cesse renouvelés, que l'on peut travailler pour le bien ? Il n'est au pouvoir de personne d'agir à la fois dans les cinq parties du monde, ou même dans toutes les parties de la province qu'il habite. Mais, par contre, chacun peut fort bien combattre tel faux principe dans les groupes qu'il fréquente, donner le bon exemple d'une tenue religieuse dans l'église où il entend la messe, soulager la misère d'un pauvre de sa localité, n'admettre dans sa maison que des livres et des journaux irréprochables, s'abstenir d'encourager les théâtres dangereux, se montrer enfin parfait chrétien dans les détails de la vie quotidienne, au milieu de sa famille et de ses concitoyens. Tout cela est très possible à tout le monde. Que chacun le pratique dans la mesure de ses moyens.

et cela suffira pour guérir la société, si malade qu'elle soit, c'est-à-dire pour la rendre de plus en plus chrétienne. Cela vaudra mieux que de s'épuiser en regrets inutiles sur les progrès du mal.

Pour réduire toutes ces considérations en une formule très simple : que chacun remplisse de son mieux ses devoirs de chrétien. C'est tout ce qu'il peut faire pour sauver la société, mais aussi c'est tout ce qu'il faut. L'influence de la bonne parole et du bon exemple sera d'autant plus puissante, qu'un plus grand nombre se mettront en peine de l'exercer.

Parmi ces efforts que l'on dévouera à la cause du bien, l'on n'oubliera pas de jeter ici ou là, au hasard des circonstances, un bon mot en faveur de notre belle dévotion à saint Antoine. La diffusion quasi-miraculeuse que nous avons vu prendre, en quelques années, à ce culte du grand saint de Padoue, nous indique assez que cette dévotion spéciale est voulue de Dieu, à notre époque, comme l'un des moyens providentiels du salut de la société. Et de fait, quels fruits de salut n'a-t-elle pas déjà produits dans les âmes ?

Enfin, comme dernière considération, disons que si le méchant est responsable de l'effet des mauvais exemples qu'il donne, l'homme de bien l'est aussi des bons résultats de l'influence qu'il exerce, et qu'il verra sa récompense éternelle s'accroître en proportion du bien dont il aura été la cause prochaine ou éloignée.

Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XIII

Synode de Bourges et triomphe du saint-Sacrement

(Continué de la page 88.)

Un autre grand miracle d'Antoine a fait laisser en héritage à la ville de Bourges un témoignage visible de la vérité du mystère eucharistique.

Le Berry n'avait pas été respecté par les Albigeois. Parmi leurs iniquités nous avons constaté qu'ils profanaient le Très Saint Sacrement et cherchaient à dérober au bon Pasteur son troupeau choisi. Pour y arriver, ils poussèrent leur audace jusqu'à nier la présence réelle. Un des chefs de leur parti, nommé Guyard, avait accepté de controvverser à ce sujet avec saint Antoine; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait lutter avec ce Frère Mineur qui avait, à la fois, pour lui la science acquise et la sagesse, don de l'Esprit divin. Guyard eut recours à un stratagème.

“ Mon Frère, dit-il à Antoine avec une douceur hypocrite, jusqu'ici j'ai nié que Dieu, vrai et vivant, se trouvât sous les apparences de l'Hostie; tout fois, je vous l'avoue, la puissance de vos paroles m'ébranle et fait naître le doute dans mon cœur. Peut-être la force de votre éloquence en est-elle cause, de même que votre grande doctrine et la finesse de vos raisonnements. Puisque j'en suis déjà venu à me demander si vous n'enseignes pas la vérité, tentez de m'amener tout à fait à la foi. Pour cela, il me faut davantage que la parole d'un homme; il me faut une preuve surnaturelle de la vérité de ce mystère eucharistique. Frère, faites à ce sujet quelque miracle étonnant; alors, je vous le jure, j'embrasserai la religion catholique (1). ”

En vérité Guyard se montrait fort habile. Ne pouvant triompher dans la controverse entamée avec saint Antoine, il espérait rendre la vérité stérile et l'enseignement du saint infructueux en demandant ce qu'il croyait une impossibilité. Comme le serpent, il cher-

(1) Certains auteurs racontent ce fait comme s'étant passé à Toulouse. Peut-être a-t-il eu lieu plusieurs fois. En tous cas, nous regardons comme certain qu'il s'est passé à Bourgas. L'église de *Saint Pierre les-Guyard*, encore existante, en est la preuve, ainsi que le tableau où les fidèles peuvent voir représenté le miracle de l'animal adorant le Très Saint Sacrement.

chait par la flatterie à décider l'apôtre à accepter l'épreuve. Mais il avait affaire à un maître en humilité. Antoine, laissant sa personnalité dans l'ombre, lui répondit en proclamant le pouvoir de notre Dieu.

“ Ma foi en Jésus-Christ est entière, dit le saint avec assurance ; je sais que, dans les grandes nécessités, ce divin Maître protège son Église, même par des miracles. Je ne doute point de son assistance et de sa miséricorde ; c'est à vous de parler ; quelle preuve demandez-vous ? Choisissez vous même le miracle que vous réclamez comme prix de votre conversion. ”

L'hérétique, se croyant sûr de son triomphe, interrompt aussitôt le saint :

“ Voici, lui dit-il, le prodige qui affermirait ma foi, J'ai une mule, pour mon propre service ; je voudrais voir cet animal laisser de côté son avoine et son foin pour se prosterner devant l'hostie consacrée, lui rendre hommage et proclamer ainsi la vérité du mystère que vous enseignez. ”

Antoine ne parut pas embarrassé par cette demande étrange.

“ J'accepte l'épreuve, dit il, tenez votre mule à jeun ; ne lui donnez rien à manger. Étant affamée, elle témoignera plus énergiquement que Jésus-Christ Notre Seigneur est vraiment présent au Très Saint Sacrement de nos autels. ”

Guyard n'eut garde d'oublier ce conseil ; il dépassa même la mesure. Trois jours le séparaient du moment qu'il avait fixé à saint Antoine ; durant cette attente, la pauvre mule fut laissée sans nourriture. Les hérétiques triomphant regardaient les catholiques en ricanant et avec hauteur se disaient entre eux : “ Réduite à cette abstinence, la mule n'aura pas même un regard pour Antoine et son hostie. ”

(A suivre.)



Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Report du mois de janvier: \$515.26

| | |
|--|------|
| Mlle A.-L.-C. Merrill, Montréal..... | .25 |
| Couv. n° de Jésus-Marie, Trois-Pistoles | 1.00 |
| Mlle Marcotte, Letellier, Man..... | .25 |
| Mme K. Cyr, Little Caspasciac..... | .25 |
| Une institutrice, St-Fidèle..... | .75 |
| M. A. Héta, Lavaltrie..... | .75 |
| Mme J.-F.-X. Bossé, St-Octave de Métis.. | .50 |
| Mme A.-E.-L., Contrecoeur..... | 1.00 |
| Une abonnée, Westmount | .52 |
| Une abonnée, Louisville..... | .25 |
| Mme A. B., Montmagny | .25 |
| Mme Vv. J. Morrill, Cook-hire, Compton | .50 |
| Mme Alf. Dugal, Quebec | 5.05 |
| Mme Ed. Géinas, St-Barnabé | .20 |
| M. Chs I. Dugal, Kamouraska..... | .10 |
| Mme W. Bngel, Abbotsford..... | .10 |
| M. P.-E. Poirier, Fraserville..... | 1.00 |
| Mme Aimé Geoffrion, St-Charles..... | .15 |
| M. J. Chapleau, St Charles Lachenaie | .10 |
| Mme L.-M. Langlais, St-Octave, Matane | .50 |
| Mlle A. Lizotte, Rivière-Ouelle | .25 |
| M. & Mme Ov. Bossé, Chicoutimi..... | 1.00 |
| Mlle M. Gauthier, Ste-Flore | 2.00 |
| Une abonnée, M. L., Malbaie..... | .25 |
| Une abonnée, Nicolet..... | 1.00 |
| Un abonné, St-Sylvestre, Lbt..... | .10 |
| Une enfant de Marie, Los Angeles, Cal | 1.00 |
| Mlle Célaire Jencas, Sandford, Me..... | 1.00 |
| M. l'abbé J. Cloutier, Albany, N. Y..... | 5.00 |
| Reconnaisant, Québec | 5.00 |
| Mme Louis Beaulieu, Kamouraska..... | .25 |
| Mme Os. St-Germain, Worcester, Mass..... | 1.00 |
| Mme A. Déjardins, St-Vincent-de-Paul..... | .50 |
| Mme X. Bolduc, Worcester, Mass..... | .25 |
| Mlle Mélanie Lemay, St-Vincent-de-Paul..... | .50 |

\$547.83

AVIS AUX ABONNES

Nous envoyons toujours, insérés dans le *Messenger*, les REÇUS de tous les abonnements qui nous ont été payés jusqu'au 20 du mois précédent. A présent surtout que nous avons à payer les frais d'expédition de la revue, nous ne pouvons subir les dépenses que nous ferait encourir un accusé de réception envoyé par la poste à chaque abonné.

Extraits de notre correspondance

S. ANTOINE LUI A FAIT OBTENIR UNE SITUATION

WATERBURY, CONN.—Permettez moi de venir remercier le bon saint Antoine de Padoue publiquement, dans son *Messenger*, de m'avoir obtenu une position. Après plusieurs neuvaines en son honneur, j'obtins ce que je demandais et même mieux. H. P.

UNE VOIX RECONNAISSANTE

ANGE-GARDIEN.—Je remercie le bon saint Antoine, par la voie du *Messenger*, d'une faveur obtenue par son intercession, et j'espère encore qu'il fera trouver une situation convenable à mon petit garçon. Amour et reconnaissance à saint Antoine! Une abonnée.

S. ANTOINE FAIT RETROUVER LE CHÈQUE DE \$500.

FARNHAM.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers notre grand Thaumaturge saint Antoine de Padoue. Ayant perdu un chèque de \$500.00, que nous venions d'emprunter, j'ai promis que, si je le retrouvais, je payerais d'abord les abonnements en retard et les futurs pour la somme de \$1.00 ; ensuite, que je ferais annoncer cette projection dans le *Messenger*.

Ce bon Saint a daigné m'exaucer selon mon désir. Je recevais dans une lettre, deux jours après ce fameux chèque qui avait été déposé dans une enveloppe dans laquelle j'avais expédié une lettre, par distraction. X.

S. ANTOINE MÉCANICIEN

QUÉBEC —Ma machine à écrire s'était détraquée. J'ai cherché assez longtemps et assez vainement la cause de cette defectuosité qui était pour moi à la fois un ennui et un dommage. J'ai promis à saint Antoine de lui faire une offrande par votre entremise, s'il voulait bien m'assister dans ce petit embarras.

Je crois avoir été suffisamment exaucé pour être tenu de m'acquitter envers le bon saint Antoine.

Vous trouverez ci-inclus un billet d'une piastre à cet effet.

E. C.

"DEUX FAVEURS ASSEZ DIFFICILES À GAGNER"

ST-PAUL-L'ÉRMITE.—Veuillez, s'il vous plaît, annoncer sur le *Messager de St-Antoine* les faits suivants. Après avoir promis à S. Antoine que, si j'obtenais les grâces que je demandais, je le ferais publier dans le *Messager*, je déclare avoir obtenu deux faveurs assez difficiles à gagner.

Gloire et remerciements à saint Antoine ! X.

OU L'ON S'ACCUSE DE NÉGLIGENCE

TROIS PISTOLES.—Je souffrais de la dyspepsie et autres maladies. Je promis à saint Antoine que, si je revenais à la santé, je ferais publier ma guérison dans le *Messager*. Mille remerciements à ce grand Saint, car il m'a exaucée. Mais, pour avoir été négligente à remplir ma promesse, je suis devenue plus mal : je lui en demande bien pardon, et je lui promets qu'à l'avenir je serai plus exacte à faire publier les faveurs obtenues par l'intercession de ce grand Saint. *Ve D. M.*

S. ANTOINE A RÉGLÉ FORT BIEN UNE AFFAIRE DIFFICILE

MANCHESTER, N. H.—Au moment où je recevais un ordre d'aller régler une affaire très pénible et qui nécessitait une somme d'argent assez considérable je n'avais pas le centième de l'argent qu'il me fallait et je ne savais où m'adresser pour en avoir ; alors je me confiai à saint Antoine et le suppliai de me donner les ressources nécessaires. Ma prière était des plus instantes et accompagnée de promesses. Le bon Saint daigna écouter mes supplications ; et, grâce à sa puissante protection, en quelques heures je recevais plus d'argent que le nécessaire, et lendemain j'étais des plus heureuses de constater encore une fois la puissance

de ce grand Thaumaturge en voyant cette affaire qui m'é-
tait si pénible s'arranger avec paix, en ma faveur et pour le
bonheur de mon fils, lequel avait été la cause de cet embar-
ras. Aussi je ne puis assez remercier saint Antoine.

Mme A. B.

S. ANTOINE A FAIT VENDRE LE MOULIN

CEDAR HALL.—Il y avait plus d'un an que mon mari
cherchait, sans succès, à vendre un moulin à scie, ce qui lui
causait une vive inquiétude. Je voyais venir l'automne a-
vec chagrin, puisqu'il devrait alors quitter la maison pour
aller mettre son moulin en opération.

Alors, je promis à S Antoine que, s'il amenait la vente de
notre moulin, je donnerais du pain à ses pauvres, et pub i-rais
cette faveur dans son *Messenger*. A peine huit jours étaient
écoulés que nous avons trouvé une vente au delà de toutes
nos espérances. Je viens aujourd'hui m'acquiescer de ma
dette, et dire un grand merci au bon S. Antoine d'avoir
été si prompt à nous exaucer.

Mme B. M. B.

RIVIÈRE-LAFLEUR, ST-JEAN, I O — Merci, ô bon saint An-
toine, et combien je vous aime, pour avoir guéri mon ma-
ri de deux inquiétants maladies !

Mme J. L.

QUÉBEC — Ayant prié saint Antoine pour obtenir l'aplanis-
sissement de grandes difficultés dans mon ménage, je procla-
me hautement que ce grand Saint m'a accordé entièrement
l'objet de ma demande. *J. L. S.*

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : *M. D.* St-Herménégilde
(Stanstead).—*Mme T. L.*, Trenton, Ont.—*Une abonnée*,
Marie ille (N. Dak.)—Plusieurs faveurs, *Un ami de S. Ant.*,
Van Buren, Me.—Plusieurs faveurs, *M. D. W.* nautic,
Conn.—*Une abonnée. X.*—Plusieurs faveurs, *M. J. O.*, St-
Eloiard.—*T. Th.*, St-Aun, Stuckely.—Plusieurs faveurs,
Mme A. G., Sherrington.—*Une abonnée*, Somers. N. B.
—*M. F. L.*, Malbaie.—*Une abonnée*, Carleton Ouest.—Plusieurs
faveurs, *Jur famille*, Carleton.—*L. M.*, Lac St-Jean.
—*Une servante de S. Ant.*, Worcester, Mass.—Plusieurs fa-
veurs, *M. P.*, Chicago, Ill.—*Une abonnée*, Sandy Bay.—
V. L., Brunswick, Me.—*A. B.*, Baie de la Trinité (Saguenay).

—*Une abonnée*, Isle-Verte.—*X.*, Petit-Matane.—Deux fa-
 veurs, *X.*, St-Paul l'Ermitte.—*Une abonnée*, Ste-Marie.—
 Plusieurs fa veurs, *H. M. T.*, St-Aiphonse.—*Mme D.*, Le-
 tellier, Man.—*O. H.*, Boulogne (Drummond).—*V. N.*,
 Houghtou.—*Une abonnée*, Lac Bouchette.—Plusieurs fa-
 veurs, *L. M.*, Ste-Hélène.—Plusieurs fa veurs, *Une abonnée*,
 Winslow, Me.—*M. E. W.*, Lévis.—*L. A.*, Chicoutimi.—*M.*
L., Champlain.—*Une abonnée*, St-Raphél.—Grandes fa-
 veurs, *Une abonnée*, Springfield, Mass.—Plusieurs fa veurs,
Une abonnée, St-Barnabé.—Plusieurs fa veurs, *X.*, St-Bar-
 nabé.—*Mme N. A.*, Carleton-Ouest.—Plusieurs fa veurs, *O.*
B., Chicoutimi.—Quatre fa veurs, Biddeford, Me.—Plusieurs
 fa veurs, *E. S.*, Montréal.—*J. D.*, Chicoutimi.—Plusieurs
 fa veurs, *Une abonnée*, Louiseville.—*Mme A. E. L.*, Con-
 trecoeur.—*Mme Chs M.*, Beauport.—Plusieurs fa veurs,
Mme J. A., St-Jean l'Evangéliste.—*Une institutrice*, St-
 Fidèle.—*M. J.*, St-François (Beauce).—Plusieurs fa veurs,
C. H., Ste-Rose.—Plusieurs fa veurs, *Mme A. C.*, Yamaska.
 —*Z.-D.C.*, Kamouraska.—Plusieurs fa veurs, *L. V.*, *X.*—*Mme*
F. St J., St-Patrice de Magog.—*Mme L. P.*, Merefieid,
 N. Dak.—Plusieurs fa veurs, *J.-A. D.*, *ptre*, Laur at, N.
 Dak.—*Une abonnée*, Somerset.—Diverses fa veurs, *Un abon-
 né*.—*Une abonnée*, Ang.-Gardien.—Plusieurs fa veurs, *Une*
abonnée, Québec.—*Mme Ed. T.*, Percé.—Plusieurs fa veurs,
M. J., Petit-Cap (Gaspé)—Plusieurs fa veurs, *Mme A. P.*,
 Petit-Matane.—Trois grands fa veurs, *Une abonnée*, Nico-
 let.—Plusieurs fa veurs, *Un abonné*, Malbaie.—*M. G.*, Ste-
 Flor.—*Reconnaissant*, Québec.—Diverses fa veurs, *M. G. C.*,
 St-Hermis.—Plusieurs fa veurs, *Mme J. A.*, Hall Stream.—
 Deux fa veurs, *Mme N. T.*, St-Joseph d'Alma.—*J.-A. B.*, St-
 Simon.—*Une Enfant de Marie*, St-Hyacinthe.—*Une amie*
de S. Ant., Manchester, N. H.—*Mme L. L.*, Duncan Station
 (Drummond)—Diverses fa veurs, *Mme A. R.*, Kamouraska.
 —*E. C.*, Québec.—Plusieurs fa veurs, *M. L.*, *Mme A. D.*,
 St-Vincent-de-Paul (Laval).—Plusieurs fa veurs, *L. L.*, St-
 David (Lévis).—Plusieurs fa veurs, *Une abonnée*, Cap-St-
 Ignace.—*Mme X.*, St-Arsène (Tém.)—*Mme P.-L. D.*, N.-
 D. de Pierreville.—*Mme F. D.*, Ang.-Gardien de Rouville.
 —Nombreuses fa veurs, *Une abonnée*, Woonsocket, R. I.—
 Nombreuses fa veurs, *Mme U. C.*, West Shiford.—*Mme*
M. D., St-Joseph d'Orléans.—*Un ami* de Shédiac, N.-B.—
 Plusieurs fa veurs, *Mme J. K.*, Abbotsford.—*Mme M. G. T.*,
 Chicoutimi.—Plusieurs fa veurs, *A. P.*, Willimantic, Conn.
 —*Mme N. P.*, St-Pacôme.—Plusieurs fa veurs, *Mme X.*, St-

Félicien.—Faveur extraordinaire, *Miles C. Brindamour et Annette Verreault*, St-Prime (L.St-J.)—*M.P.L.*, Hébertville.

Guérisons : *A. L. L.*, Rivière-Ouelle.—*Mme B. M. B.*, Cedar Hall.—*Une abonnée*, X.—*J.-C. K.-L.*, Ste-Agathe (Lotb.)—*Mme S.*, St Roch de Québec.—*Mme W. T.*, Ste-Thécle (Champlain).—*Un abonné*, St-David d'Yamaska.—*Une abonnée*, N.-D. du Rosaire.—*A. M.*, Petit-Matane.—*Une amie de S. Ant.*, Petit Matane.—*Cne institutrice*, St-Vincent-de-Paul.—*Mlle A. D.*, Hébertville.—*Mme J. B.*, St-Thomas d'Aquin.—*Une abonnée*, Ste-Agathe (Lotb.)—*Une abonnée*, Petit-Matane.—*Mme A. B.*, Manchester, N. H.—*Une mère de famille*, St-Barthé.—*Mme S. P.*, N.-D. de Laterrière.—*D. G. L.*, Isle-aux-Coudres.—*Une abonnée*, Louiseville.—*Mme A. C.*, Yamaska.—*F. T.*, Thompsonville, Conn.—*L. V.*, X.—*Mlle X.*, St-Félicien.—*Une abonnée*, Montréal.—*Mme O. St-G.*, Worcester, Mass.—*Une abonnée*, Petit-Cap (Gaspé).—Deux guérisons, *Mme A. P.*, Petit-Matane.—*Une amie de S. Ant.*, Petit-Matane.—Deux guérisons, *Mme P. H.*, Grande-Vallée.—*Mme Ve D. M.*, Trois-Pistoles.—Deux guérisons *Mme H. F.*, Ste-Marie (Cauce).—*J. L.*, Rivière-Laflour, St-Jean, I. O.—*Mme L. P.*, Phoenix, R. I.—*J. St-G.*, X.—*L. B.*, X.

Objets retrouvés : *M. D.*, St-Herménégilde (Stanstead).—*Mme B. M. A.*, Cedar Hall.—*Une clef*, *M. O. C.*, St-Edouard.—*Une somme d'argent*, *M. M.*, Houghton, Mich.—*Une abonnée*, Sandy Bay.—"J'ai retrouvé mes moutons," *L. E.*, St-Moïse.—*Une paire de lunettes*, *Une abonnée*, Winslow, Me.—Plusieurs objets, *M. E. W.*, Lévis.—*Un chapelet*, *Mme O. P.*, Biddeford, Me.—*Un porte-feuille*, un chapelet, *Un abonné*, Westerly.—*Chèque de \$ 500*, X.—*Mme C. T. D.*, Kamouraska.—*Pièces importantes*, *A. N. V.*, Beaupré (Montm.)—*Un chapelet précieux*, et plusieurs autres objets, *Mme O. P.*, Biddeford, Me.—*Un colis postal*, *H. N.*, Houghton.—*Mlle X.*, Cameron's Mills, N.-B.

Situations : *H. P.*, Waterbury, Conn.—*M. P.*, Chicago, Ill.—*L. M.*, Ste-Hélène.—*J. L.*, Maryville.—*Mlle A. P.*, New-York.—*Deux jeunes gens*, Ste-Julie.—*Mme O. L.*, Deschambault.—*O. St-G.*, Worcester, Mass.—*E. C.*, Lévis.—*X.*, Ste-Hélène de Kamouraska.

Règlement d'affaires importantes : *J. L. S.*, Québec.—*Ame A. B.*, Manchester, N. H.—*Une abonnée*, St-

Augustin (Deux-Montagnes).—*J. S.*, Crookston.—*Une abonnée*, Somerset.—*Mme A. C.*, Islet.

Faveurs diverses : Une réputation sauvegardée, *A. L.*, *L.*, Rivière-Ouelle.—Succès d'une vente, *Mme B. M. B.*, Cedar Hall.—Succès dans un examen, *M. O. C.*, St-Fdouard.—On a reçu des nouvelles d'une personne absente, *X.*—Recouvrement d'une dette douteuse, *J. G.*, *R. M.*—Salut d'un enfant presque noyé, *W. L.*, Bagotville.—Succès d'une affaire commerciale, *J. V.*, St-Cœur de Marie.—Protection spéciale, *Une abonnée*, Petit-Mataue.—Préservation d'une famille menacée des fièvres, *Deux mères de famille*, St-Barnabé.—Nouvelles d'un absent, *E. S.*, Montréal.—Conversion d'un ivrogne, *X.*, Somerset.—Un étudiant a pu continuer ses études, *Un abonné*.—Une conversion, *Une abonnée*, Québec.—Succès d'un examen, *Mlle X.*, St-Vincent-de-Paul (Laval).—Succès d'un procès, *C. B. P.*, Ste-Sophie-de-Lévrard.—Conversion d'un jeune homme, *Leviston*, Me.—Préservation d'un incendie, *Mme U. C.*, West Shefford.—Deux procès évités, *Mme M. D.*, St-Joseph d'Orléans.—Protection spéciale en de nombreuses épreuves, *Une abonnée*, Lévis.

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Intentions particulières, 115.—Faveurs spirituelles, 9.—Situations, 24.—Malades, 65.—Pères de famille, 12.—Mères de famille, 8.—Familles, 14.—Affaires importantes, 19.—Affaires commerciales, 7.—Jeunes personnes, 14.—Conversions, 19.—Étudiants, 19.—Vocations, 17.—Mariages, 3.—Première communion, 16.—Enfants, 15.—Jeunes gens, 16.—Réconciliation, 1.—Voyages, 7.—Vente de propriétés, 11.—Personnes adonnées à la boisson, 19.—Absents, 4.—Zélateurs et zelatrices, 3.—Bonne mort, 12.—Personnes chères, 4.—Un jeune médecin.—Curé et ses paroissiens.—Objets perdus, 2.—Concorde dans des familles, 3.—Procès, 2.—Examens en Drou, 2.—Entreprises, 4.—Novices, 4.—Source d'eau à trouver, 1.—Persévérance, 2.—Écoles, 4.—Argent perdu, 2.—Institutes et leurs élèves, 5.—Œuvre de la bonne presse en Canada.

Défunts : Léonce Pelletier, Rachel Mathieu, J. Hurtubise, Mme Alph. Perreault (née E. Fl. de la Gorgendière), zélatrice très dévouée ; 2 autres défunts.

Veuillez réciter, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.